d'Anzin ... à Saint-Aubin

n°22 - mars 2011

Salon de l'agriculture

Le CEL fait son spectacle

AG du Comité des fêtes

Rencontre intergénérationnelle

Le comité des fêtes a procédé dernièrement au renouvellement de son bureau. Monsieur Emile Girouard, qui rencontre quelques soucis de santé et que je salue au passage pour son implication dans notre vie communale, a cédé son poste de président à Maurice Sevin, bien connu des Anzinoises et Anzinois, notamment pour l'organisation de la course des 10 km d'Anzin-Saint-Aubin.

Lors de cette assemblée générale, trois élus du conseil municipal ont souhaité intégrer le bureau du comité des fêtes. Il s'agit de Thierry Bussy, conseiller délégué aux fêtes, Gérard Lorenc, adjoint au maire en charge de la vie associative et Jean-Louis Duriez, adjoint aux travaux. L'objectif est de mieux coordonner les actions festives ou culturelles de la municipalité avec celles du comité des fêtes. En effet de nombreuses manifestations sont transversales (brocante, fête des voisins, etc.) et nous ne manquerons pas d'y gagner en efficacité.

La première action de cette année (sortie au salon de l'agriculture) a d'ailleurs été un franc succès avec pas moins de deux bus affrétés pour conduire la centaine de participants à Paris. Satisfaction personnelle : les trois quart des participants étaient Anzinois, preuve qu'il y a une attente en ce domaine dans notre commune. Les autres actions prévues par la municipalité et le comité des fêtes sont nombreuses : sortie à Liévin pour assister au match amical des Français champions du monde de handball contre la Serbie, thé dansant avec concert d'Opérette de Jean-Marie Truffier, sortie en baie de Somme, sortie cerfs-volants à Berck, chasse à l'œuf pour les petits Anzinois le lundi de Pâques, brocante, fête des voisins, etc.

Bref n'hésitez pas à participer à ces manifestations, toujours placées sous le signe de la convivialité.

Je terminerai cet éditorial en évoquant une autre élection, celle du conseiller général de notre canton. Comme vous le savez, de par l'étendue de ses compétences, le département est présent dans notre vie de tous les jours, notamment dans les domaines suivants : les personnes âgées (avec l'APA), la petite enfance (avec la protection infantile, la formation des assistantes maternelles, etc.), les politiques de solidarité (avec l'insertion professionnelle, le Revenu de Solidarité Active, etc.), les collèges (entretien, rénovation, construction, bourses aux élèves, etc.), la culture (subvention aux écoles de musique, aux associations, etc.). Il nous appartient de voter pour le candidat ou la candidate qui représentera le mieux les populations de son canton. Pour cela, rendez-vous les 20 et 27 mars prochains en mairie.

Bien à vous.

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

Sommaire

Vie Communale	p. 3-5
Histoire Locale	p. 6-7
La parole aux Associations	p. 8-10
L'agenda en un clin d'œil	p. 11

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62223 Anzin-Saint-Aubin
Tél : 03.21.71.52.83
Fax : 03.21.24.93.42

Horaires d'ouverture
lundi au vendredi
8h00-12h00 et 13h30-17h30
samedi
9h00-12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
Site d'actualités
www.anzin-saint-aubin.com

CUA
3 rue Frédéric Degeorge
62026 Arras
Tél : 03.21.21.87.00
Fax : 03.21.21.87.87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets
Tél : 03.21.21.88.20

Espace Info Energie
Tél : 0800.62.62.62

Bus ARTIS
Tél : 03.21.51.40.30

Astreinte Sécurité
Tél : 06.07.10.90.82

Numéros d'Urgence
Police : 03.21.24.50.17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0.810.333.959
Gaz : 0.810.433.659
Eau : 0.810.108.801

d'Anzin ... à Saint-Aubin
Bulletin Municipal d'Anzin-Saint-Aubin
N°22 - mars 2011

Directeur de publication : David Hecq
Rédactrice en chef : Karine Arguillère
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo de 1ère couverture : photothèque mairie
Maquette - Mise en page :
François Fockenoy / francois-fockenoy@orange.fr

Impression : Imprimerie Centrale de Lens
Tirage : 1.500 exemplaires

Papier recyclé (40% à 60%) et issu de forêt ayant fait l'objet d'un programme de reforestation (40% à 60%), à l'aide d'encres à base végétale.

Vie Communale

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 27 janvier. Le compte-rendu est disponible en mairie et sur le site : www.anzin-saint-aubin.com. La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 7 avril à 20h00** en mairie.

Si vous souhaitez soumettre des questions au conseil municipal, nous vous demandons de les déposer au minimum une semaine avant la réunion de celui-ci :
➤ soit par e-mail avec pour objet "question au conseil municipal" à l'adresse : anzin-saint-aubin@wanadoo.fr,
➤ soit par écrit en mairie

Voici le planning du Relais Assistantes Maternelles pour les semaines à venir :

➤ mardi 15 mars : petit sablés printaniers *(atelier cuisine)*
➤ pas d'animation le mardi 22 mars *(réunion inter-relais)*
➤ mardi 29 mars : psychomotricité
➤ mardi 5 avril : éveil musical
➤ mardi 12 avril : la semaine de vos envies printanières…

Permanences des élus

David Hecq, maire
samedi de 9h15 à 12h00

Jean-Louis Duriez,
1er adjoint au maire - travaux et sécurité
mercredi de 16h30 à 18h00

Monique Averlant,
2e adjointe au maire - affaires sociales
mardi de 9h30 à 12h00

Fabrice Duwez,
Conseiller municipal délégué à l'emploi
samedi de 9h30 à 11h30

Tous les élus peuvent vous recevoir sur rendez-vous…

En bon citoyen…

Stationnement abusif : Il n'est pas toujours facile de se garer sur la place Jehan Bodel pour venir acheter son pain ou aller à la banque… faute de place disponible. Certains automobilistes ont en effet tendance à considérer cette place comme un parking longue durée et à immobiliser des emplacements. Nous vous rappelons que **ce parking est prioritairement réservé aux usagers de la place.** Nous vous demandons en conséquence de ne pas garer votre véhicule sur la place pendant de longues durées ou à la journée. D'autres emplacements sont disponibles dans la commune pour des stationnements prolongés.

Nous constatons également à plusieurs endroits **des véhicules garés entièrement ou à cheval sur les espaces verts publics**. Ces visiteurs ou riverains sans scrupules transforment ces espaces verts en champ de labour ou d'ornières. Ils oublient trop facilement le travail des agents techniques pour remettre en forme ces dégâts ; de plus, quel respect pour la nature ? Quel respect pour les riverains ? Nous souhaitons que ce message soit lu et entendu afin de laisser les espaces verts à leur vocation.

Merci de votre compréhension.

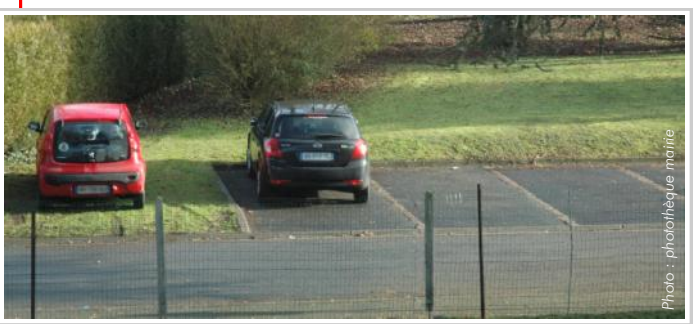
Photo : photothèque mairie

Entretien des trottoirs : Les propriétaires et les locataires sont tenus de tenir les trottoirs en état de propreté, de procéder au ramassage des feuilles en automne, de balayer la neige en hiver sur toute la longueur bordant la propriété qu'ils occupent ou qu'ils possèdent. De même en cas de verglas, vous êtes tenus de jeter du sel ou du sable devant votre habitation.

Déjections canines : Il est désagréable pour quiconque de marcher sur des excréments… Nous demandons aux propriétaires de chien de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal plutôt que de les léguer aux autres, ou d'utiliser simplement leur propriété.

Elagages : Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. *(art. 671-672-673 du code civil).*

Feux sauvages : Il est interdit, par arrêté préfectoral, de brûler ses déchets, y compris les végétaux. Il est interdit de se débarrasser de ses sacs de gazon ou détritus sur les espaces publics : un tel comportement est passible d'amende. Des déchèteries sont à votre disposition à Maroeuil, Dainville, Achicourt et Saint-Laurent-Blangy (cf. calendrier de collecte sélective 2011).

Les résultats d'analyse de l'eau sont consultables au panneau d'affichage de la mairie.

Personnel communal

Arrivée de madame Myriam Tournemaine au poste de Directrice Générale des Services.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la nomination de madame Myriam Tournemaine au poste de Directrice Générale des Services de la commune d'Anzin-Saint-Aubin.

Elle succède à monsieur Sébastien Pizzuti qui rejoint le Conseil Général du Pas-de-Calais.

En janvier dernier, lors des vœux au personnel, monsieur le maire a tenu à remercier monsieur Pizzuti pour son travail au sein de la commune et l'a félicité pour l'obtention de son concours d'Attaché Territorial obtenu quelques mois plus tôt.

Monsieur le maire a profité de l'occasion pour présenter madame Tournemaine à l'ensemble du personnel.

En provenance de Roeux où elle officiait déjà comme Directrice Générale des Services depuis 7 ans, elle est habituée à la gestion administrative et nous ne doutons pas qu'elle saura mettre ses compétences au service de notre commune.

Photo : photothèque mairie

Recensement de la population

Le recensement de la population anzinoise s'est terminé le 19 février dernier. Pas moins de 1135 foyers ont été recensés dans notre commune. Nous remercions les Anzinoises et Anzinois pour leur collaboration à la réalisation de cette enquête.

Si la première phase est terminée, il reste néanmoins à l'INSEE la charge de comptabiliser les populations comptées à part (étudiants, militaires basés à l'étranger, etc.) pour avoir une photographie précise des caractéristiques de notre commune. Lorsque les résultats définitifs seront connus, nous les communiquerons dans ce bulletin communal.

Location de la salle Notre-Dame

La vie associative étant très dynamique sur notre commune, nous sommes régulièrement confrontés à des problèmes de disponibilité de salles. En conséquence, la salle Notre-Dame sera exclusivement dédiée à l'usage des associations (l'Atelier, les Capsules de l'Artois…). Les particuliers sont désormais invités à louer la petite salle de la salle Les Viviers.

Elections cantonales 2011

Ces élections cantonales seront les dernières avant les élections territoriales de mars 2014.

Les conseillers généraux élus cette année le seront pour un mandat de trois ans, en application de la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et régionaux.

N'oubliez pas ces rendez-vous : les dimanches 20 et 27 mars de 8h00 à 18h00, en mairie, pour élire votre dernier conseiller général !

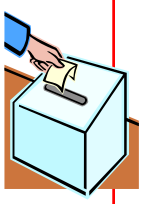

Contrat Educatif Local

Un cycle d'activités se terminait avant les vacances d'hiver, et Stéphanie Cavrois, qui animait la danse pour les grandes sections de maternelle, a choisi de proposer un petit spectacle pour conclure cette période.

Elles étaient sept, sept fillettes pétillantes qui ont investi la scène de la salle les Viviers avec une joie communicative le vendredi 18 février vers 18h00.

Au son de Mika, ces graines de star ont virevolté et se sont déhanchées avec conviction sous l'œil admiratif d'un public conquis d'avance…

Photo : Sandrine Fournier

Les factures de garderie et de cantine doivent être réglées pour le 30 du mois suivant.

Centre de loisirs

Ce sont entre vingt et quarante enfants qui étaient inscrits à la dernière session du centre de loisirs. Ils ne l'ont pas regretté, car Philippe Damez et Sophie Carlier, qui assuraient les directions, avaient décidé de mettre en place des activités inédites.

Et l'on peut dire qu'ils ont fait mouche… d'abord avec une initiation à l'escrime. Grâce au matériel prêté par le conseiller pédagogique de la circonscription, les enfants ont pu enfiler masque et veste, et apprendre à manier le sabre.

Pour la première fois également, le squash a ouvert ses portes au centre de loisirs. Une vingtaine d'enfants se sont déplacés pour essayer ce nouveau sport qu'aucun n'avait eu encore l'occasion de pratiquer. Soulignons l'effort du club de squash d'Anzin-Saint-Aubin qui s'est doté de raquettes pour jeunes joueurs et de balles en mousse. Ce matériel spécifique sera prêté aux enfants dans le cadre scolaire ou péri-scolaire pour d'autres activités squash. Nous saluons cette initiative et remercions vivement Didier Royer, président du club de squash, ainsi que l'ensemble des membres du bureau.

Le centre de loisirs communal a également accueilli le temps d'une journée une cinquantaine d'enfants de 3 à 6 ans d'un centre des environs de Lille pour de grands jeux collectifs. De leur côté, les Anzinois se sont déplacés pour un "inter-centre" désormais classique avec la commune de Sainte-Catherine.

Autre temps fort de ces deux semaines : la venue des enfants au club des aînés lors de leur rassemblement hebdomadaire. Sophie Carlier avait organisé une après-midi intergénérationnelle autour de jeux de sociétés. Les anciens se sont « prêtés aux jeux » … scrabble, jeu de l'oie, échecs, jeu des petits chevaux, triominos, uno… que de patience chez nos aînés, et d'enthousiasme chez les plus jeunes ! Pour les remercier, les enfants leur ont chanté "L'amant de St Jean" accompagnés par Stéphanie Cavrois à l'accordéon. Avant de se quitter, tous ont dégusté les pâtisseries confectionnées par les enfants.

Photo : photothèque mairie

Photo : photothèque mairie

Photo : photothèque mairie

Photo : photothèque mairie

Photo : photothèque mairie

Anzin-Saint-Aubin au fil des traces - 10
La monographie de l'abbé Louis Fénart
Chapitre Instruction (1)

par Marc LOISON, maître de conférences et membre du Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) de l'université d'Artois.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, nous allons nous pencher, durant plusieurs mois, sur une trace historique exceptionnelle : la monographie de l'abbé Louis Fénart, curé d'Anzin-Saint-Aubin à la fin du XIXe siècle.

Un ouvrage couronné par l'académie d'Arras

D'après les annuaires du Pas-de-Calais[1], l'abbé Louis Fénart succède à l'abbé Macrez et administre la paroisse d'Anzin-Saint-Aubin de 1899 à 1906. Louis Fénart offre alors à son successeur l'abbé Alphonse Rublin, une monographie modestement intitulée *Histoire d'Anzin-Saint-Aubin*, avec pour consigne de la verser dans les archives paroissiales.

Cette monographie, actuellement conservée aux archives diocésaines d'Arras[2], sera couronnée par l'académie d'Arras. Dans son rapport, en date du 11 juillet 1907, le chanoine Duflos, membre résidant de l'académie d'Arras, déclarera, lors de la séance publique annuelle : « *l'histoire d'Anzin-Saint-Aubin, en dépit du talent de son auteur, n'occupera jamais qu'une fort petite place dans les annales du monde ou même de notre histoire nationale. Il n'y a que plus de mérite à l'avoir écrite. Ailleurs la grandeur du sujet soutient et porte l'historien. Ici l'historien élève et grandit son sujet. D'autres peuvent se plaire à raconter les gestes des hommes célèbres ou la destinée des empires ; notre lauréat de tout à l'heure délaisse les sommets, s'arrête à mi-côte ou descend dans la plaine pour se pencher vers les petits et les humbles, s'intéresser à leur vie modeste et souvent uniforme. Il veut tout connaître des fastes du village dont chacune des maisons lui paraît assise au milieu d'un nid de verdure. Il en étudie avec passion les origines et les évolutions successives au cours des siècles ; il en décrit avec une impartiale exactitude la situation présente et consigne les résultats de ses investigations dans l'ouvrage que, pour répondre à votre trop bienveillante confiance, je vais avoir l'honneur de vous présenter* [3] ».

Incontestablement, pour reprendre le propos du chanoine Duflos, l'abbé Louis Fénart, dans cette monographie comportant « *sept cents pages compactes, réparties en vingt-six chapitres*[4] *manuscrits sur papier in-quarto ; des pièces justificatives de tout âge, de toute langue, et de style divers, voire même de grimoire, le tout agrémenté de schémas, illustré de cartes topographiques* [5] » se livre avec quelques décennies d'avance à une histoire « connaissance par traces » chère à notre grand historien Marc Bloch[6].

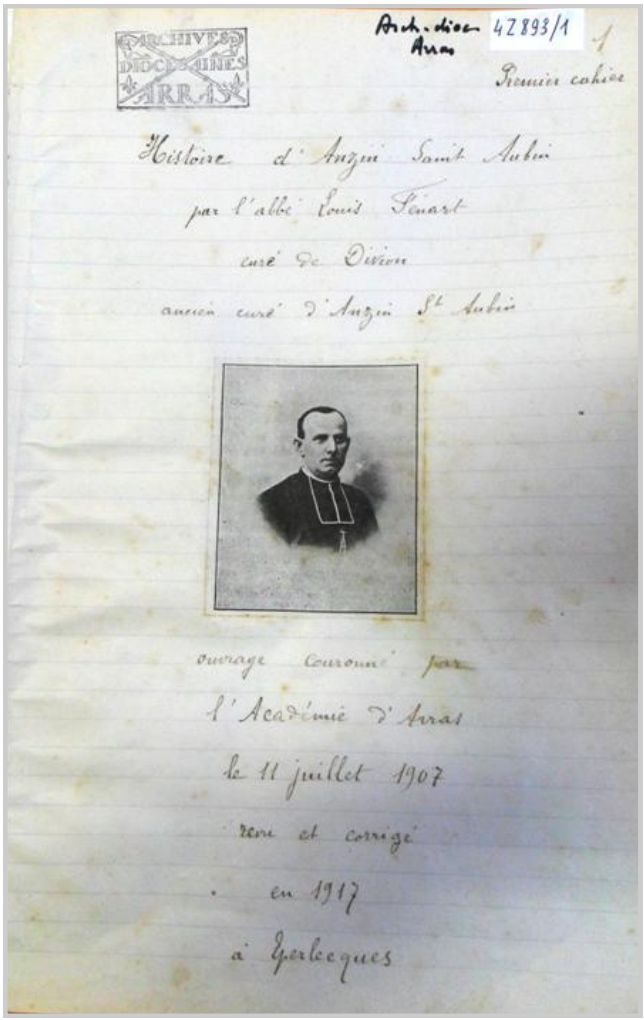

Page liminaire de la monographie *Histoire d'Anzin-Saint-Aubin.* 1907
Source *: Arch. diocésaines d'Arras, 4Z893/1*

Comme nous le verrons au fil des différents numéros du bulletin municipal d'Anzin… à Saint-Aubin, alors qu'en cette fin de XIXe siècle, la mode était plutôt à une histoire positiviste privilégiant les événements politiques et les personnages, l'abbé Louis Fénart se livre à une histoire davantage tournée vers le culturel, le religieux et le socio-économique. Tout en ayant le souci permanent de citer les différentes sources consultées ou mobilisées, il s'intéresse ainsi à des questions aussi diverses et passionnantes que l'instruction, l'industrie, le commerce, l'agriculture et l'armée.

Chaque mois, nous aborderons un point particulier relaté par l'abbé Louis Fénart que nous analyserons et confronterons aux nouvelles connaissances historiques. Nous avons eu l'occasion dans les numéros précédents du bulletin municipal de développer largement les affaires scolaires. C'est donc tout naturellement que nous nous pencherons aujourd'hui sur le chapitre XXVIII de la monographie de l'abbé Fénart intitulé « l'instruction ».

Analyse du chapitre XXVIII : Regard porté par l'abbé Louis Fenart sur l'instruction à Anzin-Saint-Aubin

Dans le deuxième livret de son manuscrit[7], l'abbé Louis Fénart déclare : « *L'église d'ailleurs a toujours favorisé, autant qu'elle l'a pu l'instruction de la jeunesse. Témoins les prescriptions du cardinal de Granvelle et de Mathieu Moullard au XVIe siècle, en faveur des écoles dominicales où les enfants pauvres, occupés toute la semaine à travailler allaient apprendre, les dimanches et fêtes, les éléments des lettres humaines, les vérités de la foi. Il en fut de même au XVIIe et au XVIIIe siècle* ».

Église et instruction, un lien fort ?

Il est clair que dans l'histoire de l'éducation, l'Église a joué un rôle important. Ainsi, le clergé catholique, à l'instar des protestants mais avec quelques années de retard, assure la promotion de l'école qui, à ses yeux permet d'inculquer la foi en même temps que l'instruction.

Ainsi, en 1564, au lendemain du concile de Trente (chargé de réformer l'Église catholique), l'évêque d'Angers ordonne que « *chaque paroisse aura des écoles où pourront se rendre les enfants et les jeunes gens ; ou du moins qu'il y ait toujours un prêtre ou un clerc suffisamment instruit pour pouvoir enseigner aux enfants les rudiments de notre foi, et expliquer aux autres familièrement les premières lettres, l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres, la Confession et les autres éléments de la piété et de la religion chrétienne* [8]».

Par ailleurs, l'abbé Fénart évoque les prescriptions du cardinal de Granvelle en faveur de l'instruction de la jeunesse. Il faut savoir que Antoine Perrenot de Granvelle fut évêque d'Arras de 1538 à 1559, puis cardinal, diplomate et conseiller d'État de l'empereur germanique Charles Quint puis de son fils le roi Philippe II d'Espagne. Et ici, dans le Nord de la France sous domination espagnole, le gouverneur des Pays-Bas ordonne en 1580 aux évêques et aux instances municipales d'établir des « escolles tant journalières que dominicales[9] ». Le « Placart pour l'etablissement des Escolles » en date du 10 juin 1580 précise que : « *Semblablement en chacun village seront ainsy dressées escolles ausquelles puissent aller librement tous Enffans sans aucun salaire ; les maistres desquelles Escolles seront des curez, coustres ou clercqs […] lesquelz enseigneront leurs disciples et escoliers à lire et escrire, commanchant par l'oraison dominicale, dite Pater Noster, salutation angelicque, simbole des Apostres et autres principes que de toute anchieneté on est tenu d'enseigner aux Enffans* [10]».

L'abbé Louis Fénart indique que l'Église a continué son action en faveur de l'école aux XVIIe et XVIIIe siècles. À ce propos, l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie estime que, parmi les très grands noms de la philosophie, on ne peut guère citer parmi les sympathisants éventuels de l'éducation des masses agraires que d'Alembert et Diderot. Pour lui la seule des grandes sectes de l'Ancien Régime qui se soit prononcée en faveur de l'instruction des campagnes est celle des physiocrates[11] incarnée par Quesnay et Turgot[12]. De fait certains philosophes et non des moindres dont Voltaire, au même titre que le roi et son administration, ne voient guère l'utilité d'instruire les paysans. Sévit alors une certaine forme de malthusianisme scolaire[13] qui perdurera jusqu'au milieu du XXe siècle. Et comme s'accordent à le reconnaître nombre d'historiens, au XVIIIe siècle, c'est bien l'Église qui, beaucoup plus que la plupart des gens « éclairés », demeure le principal soutien de l'instruction populaire comme nous le verrons le mois prochain.

1. Arch. dép. du Pas-de-Calais : annuaires du Pas-de-Calais, série des usuels, années 1898 à 1907.
2. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z893/1 : ms. Louis Fénart, *Histoire d'Anzin-Saint-Aubin,* 1907.
3. *Ibid*., p. 2-3.
4. En fait, l'abbé Louis Fénart a revu et corrigé sa monographie alors qu'il était curé d'Éperlecques. Celle-ci, après corrections et amendements, comporte désormais 31 chapitres.
5. *Ibid.*
6. Pour reprendre la fameuse expression de Marc Bloch, in *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien,* Paris, Armand Colin, 1997, p. 103.
7. Arch. diocésaines d'Arras, 4Z893/1 : ms. Louis Fénart, *Histoire….op. cit.*, p. 314.
8. Marc Loison, *L'école primaire française, de l'Ancien Régime à l'éducation prioritaire,* Paris, Vuibert, 2007, p. 28-29.
9. Bibliothèque municipale de Saint-Omer, CXCII-13. Texte reproduit dans son orthographe d'origine.
10. *Ibid.*
11. Les physiocrates luttaient pour un développement économique fondé sur l'agriculture.
12. Marc Loison, *L'école primaire….op. cit.,* p. 63.
13. Il s'agit d'une forme de limitation scolaire.

Conférence de Marc Loison

Le mercredi 23 mars 2011, de 9h00 à 12h00, la salle les Viviers d'Anzin-Saint-Aubin sera un centre de réflexion didactique et pédagogique pour quelques centaines de professeurs des écoles du bassin d'éducation Artois-Ternois et d'étudiants en master métiers de l'enseignement.

En effet, la municipalité accueillera une manifestation organisée par Marc Loison, maître de conférences en histoire, didactique de l'histoire et histoire de l'éducation à l'université d'Artois. Celui-ci donnera, en partenariat avec l'inspection académique du Pas-de-Calais, une conférence sur les obstacles à l'enseignement de l'histoire au cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Photo : photothèque mairie

Cette matinée d'études est prioritairement destinée aux maîtres de cycle 3 de la circonscription d'Arras IV et sera placée sous la responsabilité de madame Claire Pelosse, IEN en charge des écoles d'Anzin-Saint-Aubin.

La parole aux Associations

"Auto ?", "Non ! Jamais d'auto ! … Ah ! Peut-être au niveau de la mise au point…" Vous ne rêvez pas, nous ne sommes pas au salon de l'auto ou dans un garage automobile. Nous sommes, comme chaque 3e vendredi du mois à la séance de formation du club Anzin Vidéo animé par Jean-Marie Aumard et Marc Duwat.

Ce mois de février voyait traiter de la mise au point - quel système choisir sur nos appareils, les pièges à éviter - et du choix de la vitesse d'obturation. Comme à chaque séance, une information technique sur les appareils photos a accompagné cet exposé et des conseils personnalisés pour ceux qui étaient venus avec leur matériel ont complété la formation. A l'issue de cette présentation technique, le président du club, Marc Duwat, a exposé les projets immédiats du club : l'assemblée générale du 18 mars ainsi que la mise en place des équipes chargées de collecter les informations sur les associations anzinoises pour le Forum des Associations des 26 et 27 novembre 2011.

Notre sortie nocturne ayant pour thème "Les places d'Arras la nuit" a rassemblé 21 personnes très remarquées en ville et parfois questionnées sur leur provenance. Dame, 25 trépieds surmontés d'appareils photo et tenus de main de maître par leurs propriétaires ne passent pas inaperçus dans les rues d'Arras, à 20 heures le soir ! La moisson de clichés fut fructueuse. Vous aurez l'occasion d'admirer ces œuvres lors de l'exposition annuelle du 11 novembre prochain.

Photo : Jean-Marie Aumard

Et les vidéastes ? Ils ne sont pas en reste. Avec Christian Treiber, ils préparent et affûtent leurs interviews pour le Forum des Associations. L'achat de matériel adapté à cette manifestation, la formation des équipes, les réunissent pour analyser les choix techniques.

Programmes de mars et avril :
- 18 mars, 20h00 : assemblée générale de l'association
- 15 avril, 20h00 : format des photos. Quel choix faire ? Le format RAW, ses avantages et ses inconvénients.

Renseignements :
- Marc Duwat (photo et vidéo), 03.21.48.92.48.
- Jean-Marie Aumard (photo), 03.21.23.25.09.

Marc Duwat, président, 03.21.48.92.48

L'écriture vagabonde

Il reste des places pour l'atelier d'écriture gratuit du 18 mars : si vous aimez les mots, les phrases, si la plume vous démange parfois, prenez le chemin de l'Ecriture Vagabonde et découvrez le plaisir d'écrire en groupe.

Aucun niveau n'est pré-requis, seule l'envie compte ! Séance de découverte gratuite et sans engagement le 18 mars de 19h30 à 22h00 salle à l'étage de la mairie.

Possibilité d'inscription ultérieure pour un cycle de découverte de 3 séances à raison d'une par mois.
Tarif découverte : 36€ pour 3 séances.

Photo : photothèque mairie

Karine Arguillère, 03.21.24.74.82

Les Arts d'Anzin

Vous qui aimez coudre, tricoter ou cartonner, venez nous rejoindre le mardi de 14h00 à 17h30 au 2 rue du maréchal Haig (ancien presbytère).

D'ores et déjà, réservez votre samedi 21 mai pour visiter notre exposition à la salle des aînés.

Brigitte Flory, 03.21.71.26.37, bridget276@free.fr

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Merci de faire parvenir vos article, photo ou éléments de tract à la mairie, avant le **vendredi 1er avril** : francois-fockenoy@orange.fr. Passé ce délai, la présence de votre article dans le prochain bulletin communal ne peut être garantie. Il est indispensable de respecter ce délai pour permettre une bonne organisation de la réalisation dudit bulletin. Nous vous remercions de votre compréhension.

Associations : Claire Céane est à votre service en mairie, au 03.21.71.52.83.

COMITÉ DES FÊTES

Renouvellement du bureau du comité des fêtes

Le 28 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Après avoir remercié l'assistance pour avoir répondu à l'invitation et présenté les meilleurs vœux de bien vivre ensemble, le président par intérim, Maurice Sevin, a déroulé l'ordre du jour. Le rapport moral a permis de préciser le fonctionnement de l'association régie désormais par de nouveaux statuts de décembre 2009. Le rapport d'activités 2010 avec ses 8 manifestations ainsi que le bilan financier présenté par le trésorier, Gérard Dubos, ont été approuvés à l'unanimité. Patricia Sevrette a ensuite présenté le calendrier 2011 des événements (16 manifestations). Toutefois le programme n'est pas figé et le bureau reste à l'écoute de nouvelles propositions.

Après l'élection des trois nouveaux membres, monsieur le maire a remercié les participants, les membres du bureau et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des manifestations. Voici la composition du nouveau bureau : Maurice Sevin (président), Patricia Sevrette, Vincent Bétourné, David Fournier (vice-présidents), Gérard Dubos (trésorier), Raymond Watel (trésorier adjoint), Solange Viégas (secrétaire), Serge Hibon (commissaire aux comptes) et Robert Bourgois, Jean Bonnier, Jean-Marc Candelier, Thierry Bussy, Gérard Lorenc, Jean-Louis Duriez (membres du bureau).

Brocante du Printemps

Le comité des fêtes travaille en ce moment à l'organisation de la brocante qui aura lieu le **dimanche 1er mai**, retenez bien cette date ! Des informations précises quant à son déroulement et aux animations vous seront communiquées prochainement sur le site Internet, dans la presse locale et dans le prochain bulletin municipal. Les inscriptions auront lieu les samedis matins 16, 23 et 30 avril en mairie.

Salon International de l'agriculture

Pas moins de 120 personnes avaient rendez-vous ce 26 février pour aller visiter la plus grande ferme de France. Après trois heures de route, dues aux habituels embouteillages du périphérique parisien, nous sommes enfin arrivés au Salon International de l'Agriculture. Après une après-midi à admirer vaches, moutons, brebis… à goûter à toutes les saveurs de nos belles régions de France et d'ailleurs, c'était hélas déjà l'heure du retour ! La municipalité et le comité des fêtes sont heureux de la réussite de cette première sortie et vous donnent rendez-vous les 17 et 20 avril pour les prochaines escapades.

Photo : Thierry Bussy

Sortie en baie de Somme

Le comité des fêtes organise le dimanche 17 avril une sortie dans la baie de Somme avec le programme suivant :
- 7h30 : départ de la salle Les Viviers
- 9h30 / 12h30 : visite guidée du parc du Marquenterre, situé au cœur de la réserve naturelle de la baie de Somme.
- 12h30 : arrivée à St-Valéry/Somme, déjeuner au restaurant ou tiré du sac (le préciser à l'inscription)
- 14h30 : départ à bord du petit train pour Le Crotoy
- 16h00 : traversée à pied de la baie en compagnie d'un guide animateur (6km / 3h). Cette traversée s'adresse à un public averti (marche en terrain humide) : s'équiper de bottes ou de vieilles chaussures, chapeau, coupe-vent… Possibilité de revenir à St-Valéry/Somme par le petit train pour les non-marcheurs.
- 22h00 : retour à la salle Les Viviers

Tarif (avec traversée) :
➤ 28€ (+18ans) ; 21€ (6/18ans) ; gratuit (-6ans)

Tarif (sans traversée) :
➤ 21€ (+18ans) ; 11€ (6/18ans) ; gratuit (-6ans)

Option : repas au restaurant (moules frites) ➤ 20€

Photo : CFBS

Les cerfs-volants de Berck/Mer

La municipalité et le comite des fêtes organisent une sortie aux 25e rencontres internationales de cerfs-volants de Berck-sur-Mer le mercredi 20 avril. Cette sortie comprend l'aller-retour en autocar au tarif de 5€, le départ se faisant à 8h00 de la salle Les Viviers. Chacun est libre du programme de la journée. Inscriptions en mairie dès le 15 mars.

Un agenda de mars bien rempli pour les Amis de la Rando !

Le 19 mars, les Amis de la Rando ont rendez-vous à Douai pour une soirée bowling. Attention la course aux strikes et spares est ouverte et la soirée promet d'être animée !

Autre temps fort du mois, le 27 mars : la participation du club à la marche organisée par le Comité départemental de la ligue contre le cancer, dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre le cancer. Comme l'année dernière, les Amis de la Rando ont répondu présents et apporteront un soutien logistique à cette 2e édition. En conséquence, la sortie du 27 mars initialement prévue est annulée.

Voici les modalités de cette manifestation : si vous désirez participer à cette marche que vous soyez ou non adhérent aux Amis de la Rando, rendez-vous pour vous inscrire à la salle Léo Lagrange où aura lieu le départ à 8h30. L'inscription est de 2€ par personne ou 5€ avec l'écharpe de la Ligue. Deux parcours sont prévus, l'un de deux heures, l'autre d'une heure avec un départ fixé à 9h00 pour les deux parcours. A l'issue de cette marche, une collation sera offerte aux participants et des professionnels de santé seront présents pour vous renseigner sur l'alimentation, le souffle, la prise de la tension, le sport et la santé.

Une vente de tee-shirts et de corbeilles de fruits sera également organisée et le produit de la vente permettra d'apporter une participation au service d'hématologie du centre hospitalier d'Arras pour la création d'un espace de bien-être pour les patients en cours de traitement ainsi que ceux en rémission.

Voici l'agenda des prochaines sorties de mars si vous souhaitez nous rejoindre :

Randonnées pédestres :
- dimanche 13 mars : Au fil du Crinchon (env. 15 km) *(Rendez-vous à 8h15 à la mairie pour un départ à 8h30)*
- dimanche 27 mars : marche autour d'Arras organisée par le comité de la Ligue contre le Cancer *(voir modalités plus haut).*

Promenades du jeudi après–midi (1er et 3e jeudis)
- jeudi 17 mars, à 14h30, jardin d'hiver de la mairie.

Marcel Chivot, président : 03.21.59.96.06

Sortie annuelle du 10 avril

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

participera à la sortie du 10 avril,

adhérents : ____ x 35€ = ____

Non adhérents : ____ x 38€ = ____

total : _____

Bulletin à remettre avec le chèque (à l'ordre des Amis de la Rando) à Marcel Chivot : 18 rue Louis Blondel.

Dimanche 10 avril 2011 / Sortie annuelle en bus
Dinant / Vallée de la Meuse

Dans le cadre de la sortie annuelle en bus, Les Amis de la Rando vous proposent de découvrir la ville de Dinant et la vallée de la Meuse le dimanche 10 avril 2011.

Au programme : visite de l'abbaye de Maredsous (au matin), repas au restaurant, et retour sur Dinant pour la visite de la citadelle et une visite guidée de la ville.

Départ du bus : 7h30 env. - salle Les Viviers
Retour du bus : 20h30 env. - salle Les Viviers

Prix de la sortie :
- 35€ pour les adhérents
- 38€ pour les non-adhérents

Informations : Marcel Chivot
- 18 rue Louis Blondel
- 03.21.59.96.06

Photo : Jean-Pol Grandmont / wikipedia.org

Zoom sur...

Théâtra

Saison 2011
Hamlet
d'après William Shakespeare

L'année dernière, la troupe avait été obligée d'interrompre les répétitions d'un nouveau projet, Le Jury, une adaptation de Douze Hommes en colère, pour des raisons, comme on dit, "indépendantes de notre volonté". Cependant, il était hors de question de ne pas proposer une représentation à notre public d'Anzin-Saint-Aubin, fidèle et nombreux. Nous avions donc sorti de notre tiroir une pièce que nous avions déjà jouée il y a quelques années : Dix Petits Nègres d'Agatha Christie. Nous avions revu la distribution, modifié un peu le décor et changé la fin pour surprendre ceux qui, dans le public, avaient déjà assisté à la pièce. La salle des Viviers était d'ailleurs bien pleine avec plus de 200 spectateurs dans la soirée du 8 mai.

Nouvelle année, nouveau projet. La pièce a été distribuée aux acteurs dès juin et les répétitions ont commencé en septembre sous la houlette de Sylvain Courtillat. Il y a un fantôme, de la vengeance, de l'amour, de la violence, des meurtres, un duel à l'épée, des rires et de la peur. C'est sans doute une des plus belles pièces du répertoire théâtral. Hamlet, de William Shakespeare, est un monument incontournable et c'est avec plaisir que nous avons attaqué cet ambitieux projet. Comme pour Lysistrata, comme pour La Mégère apprivoisée (du même Shakespeare), nous espérons que notre version d'Hamlet saura vous plaire.

Nous jouerons le samedi 09 avril 2011, non pas dans la salle des Viviers mais dans la salle Mona Lisa du collège Les Louez Dieu.

Les conditions restent inchangées : la représentation commencera à 20h30 ; malgré la crise, le billet reste à 5€ et c'est toujours gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Enfin, comme toujours, la troupe Théâtra offre le pot de l'amitié à la fin de la représentation.

http://theatra.free.fr/

L'agenda en un clin d'oeil...

Samedi 12 mars
Anzin Bébé Calins
➤ **bourse articles de puériculture**
Salle Les Viviers - dès 14h00

Dimanche 13 mars
Municipalité & Comité des fêtes
➤ **thé dansant - opérette**
Salle Les Viviers - 14h30 - 5€

Dimanche 13 mars
La Cécilienne
➤ **concert des professeurs**
Eglise - 16h00 - entrée gratuite

Mercredi 23 mars
Conférence de Marc Loison
➤ **"Obstacles à l'enseignement de l'histoire au cycle 3"**
Salle Les Viviers - 9h00

Samedi 9 avril
Amicale des Parents d'Elèves
➤ **carnaval des écoles**
Salle Les Viviers - 14h00

Samedi 9 avril
Théatra
➤ **Hamlet**
Salle Mona Lisa (collège) - 20h30 - 5€

Dimanche 10 avril
Les Amis de la Rando
➤ **sortie annuelle à Dinant**
Salle Les Viviers - RDV 7h15 - 35€/38€

Dimanche 17 avril
Comité des fêtes
➤ **sortie en baie de Somme**
Salle Les Viviers - RDV 7h30 - 28€/21€

Mercredi 20 avril
Municipalité & Comité des fêtes
➤ **festival de cerfs-volants à Berck**
Salle Les Viviers - RDV 7h45 - 5€

Samedi 23 avril
Jackson Memories / Ascendance
➤ **Spectacle M. Jackson + soirée**
Salle Les Viviers - 19h00 - 10€ / 5€

Lundi 25 avril
Comité des fêtes
➤ **chasse aux œufs**

Dimanche 1er mai
Comité des fêtes
➤ **brocante de printemps**

Calendrier non exhaustif

Théâtra présente

d'après Shakespeare:

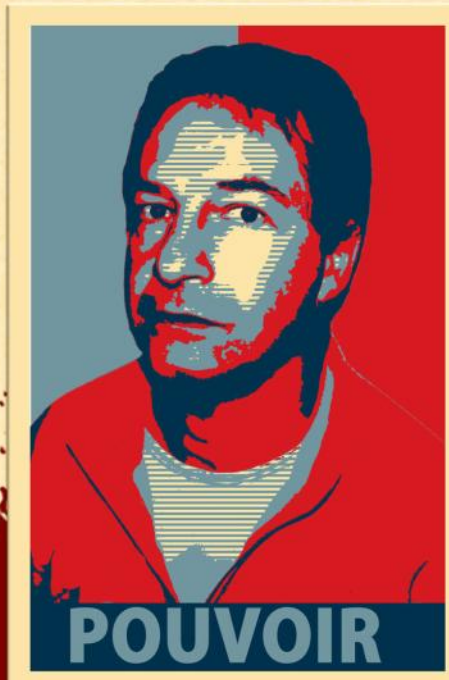

HAMLET

le 9 avril 2011 à 20 h 30

Anzin St Aubin - Salle Mona Lisa

Entrée 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

http://theatra.free.fr/